

# ÉCOLE SECONDAIRE CHANOINE-BEAUDET



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS

---

Saint-Pascal, le 3 septembre 2024

Chers parents,

Le mercredi 11 septembre, nous vous invitons à l'assemblée générale annuelle des parents à 18h30 à la Pastorale de l'ESCB. C'est une courte rencontre (environ 30 minutes), mais votre présence est très importante.

### **Assemblée générale annuelle de parents :**

**Buts de la soirée :** Présenter l'équipe de directions et élire les parents au conseil d'établissement pour la prochaine année scolaire en remplaçant des membres sortants et élire les représentants au comité de parents parmi les membres du CÉ. Pour l'année 24-25, nous avons besoin de 2 parents avec chacun un mandat de 2 ans et d'un parent au titre de délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire.

**Rôles des membres du CÉ :** Être les représentants de nos parents afin de répondre, le mieux possible, aux besoins de notre milieu selon les rôles et responsabilités qui leur sont conférés. Les membres du conseil d'établissement veillent au bon fonctionnement de l'École secondaire Chanoine-Beaudet dans un climat positif et constructif pour la réussite de nos élèves.

Dans l'année, normalement, 5 ou 6 rencontres sont planifiées.

Vous trouverez l'ordre du jour de l'assemblée générale sur la page suivante.

**Notez que 5 crédits de 40\$ seront tirés parmi les parents présents!**

Daisy Lagacé, vice-présidente du CÉ 23-24

Karine Beauregard, directrice



## Assemblée générale des parents

### Projet d'ordre du jour

#### Accueil et prise des présences (avant l'assemblée)

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue de la vice-présidente du Conseil d'établissement 2023-2024;
2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée parmi les parents présents;
3. Nomination d'une secrétaire de l'assemblée;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour par le/la présidente de l'AGA;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2023-2024 (lecture individuelle);
6. Mot et informations de la direction;
7. Rôles et fonctions du Conseil d'établissement;
8. Rôles et fonctions du Comité de parents;
9. Élections des membres du CÉ;
10. Élection du représentant au Comité de parents parmi les membres du CÉ;
11. Élection d'un substitut au Comité de parents;
12. TIRAGE prix de présence;
13. Levée de l'assemblée.



## Représentants du Conseil d'établissement

Postes 23-24 DÉTENU PAR	REPRÉSENTANTS 2024-2025
Marjolaine Pelletier	Poste vacant
Nathalie Dionne	Poste vacant
Isabelle Chouinard	2 <sup>e</sup> année de son mandat
Daisy Lagacé	2 <sup>e</sup> année de son mandat
Chantale Bernier	2 <sup>e</sup> année de son mandat

\*L'exigence requise pour être représentant(e) est d'avoir un enfant qui fréquente notre école.

Parent substitut au CÉ	Réélu à chaque année
------------------------	----------------------

## Représentant sur le comité de parents de notre Centre de services\*

DÉTENU PAR	Durée du mandat	REPRÉSENTANT(e) 2024-2025
Isabelle Chouinard	1 an	À renouveler chaque année
Substitut : Poste non-comblé	1 an	À renouveler

\* L'exigence requise pour être représentant(e) est d'être d'abord membre du C.É.